

# le petit ..... BILLANTIN

journal municipal de la commune de Biliou



DOSSIER : Bilans de mandat :  
On fait le point, page 12



**N°**  
59  
ETE 2025



une toute nouvelle  
place publique



tout savoir sur  
l'extension du cimetière



un label "accueil vélo"  
pour le camping

# Sommaire

- 4 - ça s'est passé à Bilieu
- 4 - agenda culturel
- 5 - un label "accueil vélo"
- 6 - extension du cimetière
- 8 - zoom sur l'inauguration de la place des Tisseuses
- 11 - infos pratiques
- 12 - dossier : le temps des bilans
- 22 - budget
- 26 - sécurité, sûreté
- 28 - brèves
- 31 - tribune de l'opposition

Suivez l'actualité de la commune sur ILLIWAP !



+ de 680 abonné-es  
+ de 1 000 informations locales diffusées depuis le lancement



MAIRIE DE BILIEU  
75 route de Charavines  
38850 Bilieu  
Tél : 04 76 06 62 41  
Fax : 04 76 06 67 15  
mairie@ville-bilieu.fr  
www.mairie-bilieu.fr

HORAIRE D'OUVERTURE  
mairie et agence postale communale  
lundi, mardi, jeudi : 14 h 30 à 18 h 30  
samedi : 8 h 30 à 11 h 30

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE  
sur les horaires d'ouverture

PERMANENCE URBANISME sur rendez-vous  
PERMANENCE DE M. LE MAIRE ET DES ADJOINTS  
sur rendez-vous au 04 76 06 62 41

DIRECTEUR DE PUBLICATION Jean-Yves Penet, Maire de Bilieu  
CONCEPTION : Claire Berthier - Martine Viénot  
PHOTOS : Claire Berthier - Jérémie Lopez - Kevin Brevet - Jean-Pierre Hemmerlé - Martine Viénot - Histoires en fête - pixabay - freepik  
NUMÉRO 59 - JUILLET 2025 - TIRAGE 800 exemplaires  
IMPRIMERIE : 1001 Copies - 17 Rue Porte de la Buisse 38500 Voiron.

Ce bulletin a été imprimé en encres végétales sur papier 100% recyclé.



## ÉDITORIAL

par Jean-Yves Penet, Maire de Bilieu

*Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens, voici venue l'heure des bilans. Nous avons souhaité, dans ce petit billantin spécial, vous rendre compte du travail accompli lors de ce mandat, pour que notre beau village soit encore plus accueillant, animé et doté des services de proximité dont vous avez besoin.*

Les adjoint-es, chacun-e dans leur domaine de compétence, se sont attaché-es à **décrire les actions entreprises et les résultats obtenus, depuis 2020**. Pour ce qui me concerne, je souhaitais rappeler ce que nous avons réalisé, avec mes équipes successives, depuis 2014. Un inventaire qui me paraît nécessaire, à quelques mois de la fin d'un mandat, qui marquera pour moi **le terme de mon engagement municipal**. J'ai eu l'honneur, depuis plus d'une décennie désormais, d'animer deux groupes de femmes et d'hommes que vous aviez désigné-es, par vos suffrages, pour gérer et **surtout transformer notre commune**.

**En s'appuyant sur la confiance que vous nous aviez accordée, nous avons dans le mandat précédent :**

- » Créé un square avec un jeu de boules et des jeux pour enfants ;
- » Créé un citypark à proximité de l'école ;
- » Restructuré le principal carrefour du village pour donner priorité aux piéton-nes ;
- » Créé des cheminements modes doux et repris, en profondeur, la route de Montferrat y compris en réhabilitant les bassins publics ;
- » Déplacé le monument aux morts, entre l'école et la mairie, en lui donnant une dimension de mémorial ;
- » Créé une maison des associations ;
- » Favorisé l'implantation d'une résidence de 10 logements sociaux pour préserver la mixité sociale ;
- » Réhabilité les salles communales à l'arrière de l'ancienne mairie-école pour y installer une maison d'assistantes maternelles (Mam) et une salle associative ;
- » Réagencé les locaux de la mairie ;
- » Mis en place les jardins de la curiosité partagée ;
- » Profondément modernisé le réseau d'eaux pluviales dans plusieurs hameaux.



**Pour ce qui relève du mandat en cours, malgré des débuts difficiles** marqués par la pandémie et un recours ignominieux devant le tribunal administratif pour faire invalider notre élection, nous avons **poursuivi les actions précédemment engagées et réalisé la majeure partie de notre programme**.

- » Ainsi, la salle des fêtes a été complètement réhabilitée et agrandie, offrant désormais aux associations, comme aux particulier-es, un espace agréable et doté des aménagements et outils nécessaires à toutes sortes de manifestations et animations ;
- » Nous avons largement engagé la seconde phase de la restructuration et de l'aménagement du centre village avec en particulier la création de la « place des Tisseuses », au cœur de laquelle une porteuse de projet a pu créer ce magnifique établissement : « Le Café des Eaux Sauvages ». Dans ce périmètre, nous avons aussi réhabilité un logement et créé une salle communale : « le petit refuge » ;
- » Nous avons fait l'acquisition d'un bâtiment pour y installer le centre technique municipal, ce qui devrait permettre de libérer l'espace au rez-de-chaussée de la maison des associations, dès la fin de cette année ;
- » Poursuivi les efforts de sécurisation pour les piéton-nes, notamment entre le petit Bilieu et le chemin du David, comme entre le centre du village et le cimetière ;
- » Réalisé une extension au cimetière et créé un parking, fort utile, dans ce secteur ;
- » Nous avons mis en place un conseil municipal des enfants ;
- » Créé une agence postale communale au sein de la mairie ;
- » Favorisé le maintien ou l'implantation de nouveaux commerces, à travers un indispensable partenariat public/privé ;
- » Rendu notre camping municipal plus accueillant et plus sécurisé, aussi bien pour les campeur-euses, que pour les Billantin-es et obtenu le label « accueil vélo » ;
- » Développé la communication en temps réel, avec notamment, les outils ILLIWAP et Clever alert (systèmes d'alertes et d'information par SMS) ;
- » Remplacé une bonne partie de notre éclairage public, pour le rendre moins coûteux et plus respectueux de l'environnement ;
- » Installé une borne de recharge pour les véhicules électriques au cœur du village ;
- » Mis en place une réserve communale de sauvegarde ;
- » Initié la structuration d'un plan communal de sauvegarde, les travaux se poursuivent cette année ;
- » Permis l'accueil du poste de gendarmerie estival ;
- » Installé un système de vidéoprotection pour nos bâtiments publics ;
- » Refondé un accueil de loisirs, avec deux autres communes du tour du lac ;
- » Remis aux normes le stade de foot, les travaux se poursuivent et devraient se terminer à l'automne ;
- » Assuré un appui constant aux associations, tant dans la mise à dispositions de salles qu'à travers des aides financières et le soutien aux projets innovants ;
- » Poursuivi la réhabilitation du bâtiment des jardins partagés qui héberge l'école de musique ;



- » Installé une salle de restauration pour les plus petit-es et aménagé un coin « repos » dans la cour de récréation au niveau du groupe scolaire ;
- » Nous espérons également cette année réhabiliter la voie de Combe et Pré, ainsi que la montée du petit Bilieu, afin de sécuriser la liaison entre les deux départementales et favoriser les déplacements, modes doux, entre le camping municipal et le centre du village ;
- » Nous souhaitons également sécuriser l'entrée du village au droit de la salle des fêtes ;
- » En obtenant, avec les autres communes du tour du lac, la labellisation « villages d'avenir » nous bénéficions d'une aide à l'ingénierie, sur la thématique des mobilités et l'aide à l'implantation d'un tiers-lieu.

**Nous avons systématiquement intégré, dans nos programmes, la dimension environnementale.** Ainsi, nous avons fait le choix de réhabiliter les bâtiments existants, plutôt que d'en construire de nouveaux. Les jardins de la curiosité partagée, le square, la nouvelle place publique, la végétalisation du cimetière, le fleurissement, sont autant de témoins de notre volonté de « verdier » notre environnement. Nous avons également inscrit, la protection de nos bâtiments remarquables, comme celle de nos zones agricoles et naturelles, au sein de notre Plan Local d'Urbanisme, approuvé en 2020.

*Ces actions et projets, nous les avons portés, mes équipes et moi-même avec comme unique ambition l'intérêt de ce village et de ses habitants. J'aime à le répéter, Bilieu a de nombreux atouts, qui ne demandent qu'à être révélés. Ne nous laissons pas aller à une vision étriquée, à courte vue, ni au catalogue des lamentations et des peurs. Les autorités nous ont reconnus comme un village d'avenir, alors soyons à la hauteur de cette distinction, faisons en sorte que notre collectivité continue à être une des perles de notre Pays Voironnais.*

**Je vous souhaite à toutes et à tous un très bon été.**

*Votre maire, Jean-Yves Penet.*



repas des anciens



fête de Noël 2024



cérémonie des vœux 2025



hommage aux héros et victimes de la déportation



80 ans de la victoire du 8 mai 1945

## AGENDA

27 juillet 2025 - Matonnière  
MÉDIÉVALES DU LAC BLEU  
Association Histoires en fête

23 et 24 août 2025 - Espace Chartreuse  
FESTIVAL GRAIN DE SABLE DANS TON CARTABLE  
Compagnie commun Accord

21 septembre 2025 - Grand Bilieu  
JOURNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE  
municipalité de Bilieu

du 2 au 5 octobre 2025  
FESTIVAL LAC CULTURE  
communes du Tour du Lac

13 décembre 2025 - Espace Chartreuse  
FETE DE NOEL  
municipalité de Bilieu - plus d'infos à venir

L'agenda existe aussi en ligne ! Retrouvez toutes les dates à venir sur : [www.mairie-bilieu.fr/agenda](http://www.mairie-bilieu.fr/agenda) et sur ILLWAP !

## Le camping de Bilieu décroche un label "Accueil Vélo"

Le camping municipal de Bilieu a rouvert ses portes pour le week-end de Pâques sous la gérance de Christine Lefebvre. Au programme de cette saison de nombreuses nouveautés, notamment un label accueil vélo, qui garantit de bonnes conditions d'accueil aux utilisateur-ices de cycles.

### Un label accueil vélo pour mieux accueillir les cyclistes

Le camping municipal de Bilieu dispose désormais d'un accueil vélo pour recevoir les cyclistes dans de bonnes conditions : dans un espace dédié, il est possible de se garer à l'abri des intempéries, nettoyer son vélo ou encore effectuer de petites réparations. Un partenariat avec l'entreprise Naturavélo à Charavines permet de couvrir les réparations plus importantes. Ces services sont proposés dans le cadre d'une tarification spécifique et avantageuse, incluant également un emplacement de camping et l'accès à l'électricité. Pour Christine Lefebvre, gérante, l'enjeu est de "dynamiser la pratique du vélo sur le territoire, notamment avec la voie verte à proximité, et les nouveaux itinéraires cyclables à venir".



### Une salle hors-sac pour tous les campeur-euses et des chalets rééquipés

L'ensemble de la clientèle du camping pourra bénéficier cette année de l'ouverture d'une salle hors-sac : un lieu à l'abri pour partager des moments de convivialité, même par mauvais temps. Pour les amateur-ices de confort, les 3 chalets ont, quant à eux, été rééquipés : plaques vitrocéramiques, grands frigos, nouveaux meubles de rangement, etc.

### Accès au snack et au pré

Cette année encore, Laurent proposera au Ti amo de la restauration rapide le midi et le soir (sauf le lundi), dès le 15 juin. L'accès au pré demeure accessible à la clientèle du camping et aux billantin-es muni-es d'un badge d'accès. Ce dernier est à demander à l'accueil de la mairie pour les résident-es de la commune, sur présentation d'un justificatif de domicile, et dans la limite d'un badge gratuit par foyer.

Toute l'équipe du camping Le Bord du Lac et la commune de Bilieu vous souhaitent une belle saison estivale.



### Pré du camping : rappel des modalités d'accès

Depuis la saison 2022, l'accès au pré du camping est protégé par une barrière. Les billantin-es qui en font la demande en mairie se verront remettre gratuitement un badge d'accès par foyer sur présentation d'un justificatif de domicile.

Un second badge pourra être délivré pour 10 €. Votre badge est à conserver pour le reste de l'année et les prochaines saisons. En cas de perte ou de vol, merci de faire un signalement en mairie pour désactivation. Un nouveau badge pourra alors vous être remis (10 €).

À noter : Ce dispositif a été mis en place pour limiter l'afflux de personnes non résidentes à Bilieu. Le badge ne doit donc pas se prêter et chaque billantin-e reste responsable du comportement des personnes extérieures qui l'accompagnent.





## Nous avons inauguré la place des Tisseuses le 28 juin !

Samedi 28 juin 2025 s'est tenue à Biliu la cérémonie d'inauguration de la nouvelle place publique du village, en présence d'élu-es et de billantin-es venu-es en nombre pour l'occasion. Les festivités se sont poursuivies jusqu'en fin de soirée, avec le concert du Caribou Volant offert par le Café des Eaux Sauvages.



### Une journée festive

La cérémonie officielle débutait à 11 h, rythmée par les différentes prises de parole des élu-es. **Deux temps forts : l'inauguration de l'œuvre créée pour l'occasion par Denis Moscon, artisan ferronnier billantin, et la traditionnelle coupe du ruban.** Le conseil municipal des enfants a, comme toujours, répondu présent, et les jeunes élu-es ont activement participé à la dernière cérémonie officielle de leur mandat. Un verre de l'amitié et une collation étaient proposés à l'issue de ce moment solennel. **Un grand merci à Ma P'tite Epicerie et Pizza Reydo pour leur participation.**

**L'après-midi, de nombreuses activités étaient proposées :** démonstration de la technique du cardage de la laine, avec les Balcons du Lac et leurs Alpagas, jeu de piste historique entièrement conçu par des bénévoles, et un stand ludique animé par l'association Feeling. Les élèves du groupe adulte de l'école de musique associative Dorémifasollac ont livré leur plus belle prestation.

**Au café des Eaux Sauvages, l'accent est mis sur le tissage :** une exposition de tissus prêtés spécialement pour l'occasion par le musée de Bourgoin-Jallieu, photos d'archives, atelier de création d'éponges tawashi (*tissées dans des chutes de tissus*), alors que Janine Meslet nous raconte sa grand-mère tisseuse.

**Alors que le soleil se couche, les festivités se clôturent en musique, avec le concert poétique du Caribou Volant, offert par le Café des Eaux sauvages. Merci à toutes et tous d'avoir contribué à la réussite de cette belle journée, malgré l'intense chaleur.**



### La place des billantines

**Tout commence en avril 2024 : une réunion de travail est organisée par la commune et le conseil municipal des enfants,** toute la population est conviée. Deux objectifs : élaborer des propositions de nom (*avec la volonté de mettre en avant le féminin*), et penser l'aménagement de cette toute nouvelle place publique. A l'issue de ce travail, des points de convergence émergent : absence de voitures, présence de fleurs, d'arbres, pour bénéficier de leur ombre l'été, etc. **Lors de cette réunion émerge un petit groupe de citoyen-nes pour aller plus loin dans l'élaboration du projet, qui sera confié à Alpes Etudes pour la réalisation.**

Le conseil municipal des enfants et leurs encadrant-es auront la lourde tâche de **lister les propositions de nom les plus citées, et d'organiser un vote populaire** (incluant les enfants en âge d'aller à l'école primaire), qui s'est tenu en juin 2024, le jour des élections européennes. Le nom place des Tisseuses est élu à la majorité, un hommage à la tradition ouvrière textile du village.

**Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont donné du temps et de l'énergie pour que ce projet citoyen puisse voir le jour.**



### Financement du projet

- » subvention Fonds de concours Cœur de Village du Pays-Voironnais : 60 530 €
- » subvention du Département : 50 830 €
- » subvention du programme FEADER, Fonds structurel européen 2023-2027 (projet LEADER du GAL Auvergne Rhône Alpes entre lac et Montagne) : 50 000 €

## La tradition textile à Billeu : de l'artisanat à l'industrie par les mains des tisseuses



Dès la seconde moitié du XIXe siècle, le Bas-Dauphiné se structure autour de la production textile, qui repose essentiellement sur le travail des femmes, s'ajoutant aux tâches de la vie rurale. S'il s'agit d'abord d'une activité artisanale exercée à domicile sur des métiers dits "à bras" (manuels, reposant sur la force physique des ouvrières), le secteur s'organise rapidement en industrie. Une première usine (la fabrique Couturier) **sur la commune de Charavines compte déjà 300 travailleuses à la fin du XIXe siècle, et l'usine de Tissage de Billeu ouvre ses portes en 1924.**

Il s'agit d'un tournant majeur dans le développement économique et l'organisation sociale du village. Les ouvrières y travaillent la soie naturelle puis artificielle, et le tissu de couverture des parapluies après la guerre. **L'usine ferme ses portes en 1970 pour des raisons économiques et sera démolie à partir de 1973.**

**Le 28 juin 2025, la commune de Billeu a rendu hommage aux "dévideuses", "ourdisseuses", "remiseuses" et "piqueuses", ces femmes qui ont œuvré pendant près d'un demi-siècle à l'usine du Tissage, dans la droite lignée de la tradition textile locale, en leur dédiant la place du village.**



## Le café des eaux sauvages c'est quoi ?

**Inauguré en mars 2025, le Café des Eaux Sauvages surplombe la désormais bien nommée place des Tisseuses :** Rose Curings, gérante de ce tout nouveau café-art-concert billantin, vous accueille dans cette ancienne grange en pisé entièrement rénovée et agrandie, du mardi au samedi (et parfois, le dimanche pour un brunch !) : "un lieu engagé où se conjugueront [ses] passions pour la musique, le cinéma, la photographie, et bien sûr l'écologie et la gastronomie". Au programme : café, restauration, ateliers créatifs et événements culturels !

Toutes les infos sur <https://cafe-eaux-sauvages.fr/>

### Recensement militaire

Si vous venez d'avoir 16 ans, pensez à vous faire recenser. Vous effectuerez cette démarche en Mairie muni-e de votre pièce d'identité française, du livret de famille de vos parents et d'un justificatif de domicile. Ce certificat de recensement vous sera demandé pour **chaque examen ou concours** et pour l'obtention de votre permis de conduire.

#### Pièces à fournir :

- » Pièce d'identité française
- » Livret de famille des parents
- » Justificatif de domicile

### Vérifier son inscription sur les listes électorales

Chaque électeur/trice peut vérifier par internet s'il est bien inscrit-e sur les listes électorales. Cette « téléprocédure d'interrogation de la situation électorale (ISE) permet à chaque citoyen-ne de vérifier la commune dans laquelle il est inscrit-e pour voter », à partir de tout support numérique connecté.

Si au terme de sa recherche l'électeur/trice ne s'est pas retrouvé-e par cette application, il sera invité-e à contacter sa commune d'inscription ou à déposer une demande d'inscription sur les listes électorales sur le même site.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

### Collecte des ordures ménagères

La Communauté du Pays Voironnais est équipée de bennes de collecte bi-compartmentées. Ainsi, deux bacs de couleurs différentes peuvent être ramassés le même jour séparément.

La collecte se déroule entre 4 h et 17 h. Il est impératif de sortir vos bacs la veille au soir de votre jour de collecte (poignées dirigées vers la chaussée). Rentez-les dès que possible après le passage du camion (passage possible jusqu'à 17 h). Ne vous fiez pas aux horaires de passage, les tournées peuvent changer d'une semaine à l'autre et vous risquez de rater le passage du camion de collecte.

Attention ! Les collectes les jours fériés sont supprimées et rattrapées le mercredi de la même semaine du jour férié. Celui-ci est indiqué sur votre calendrier.

### Jour de passage

- » Bac gris : Lundi semaine impaire
- » Bac jaune : Lundi semaine paire
- » Bac marron : Tous les lundis

Pour télécharger le calendrier des jours de collecte : <https://www.paysvoironnais.com/les-services/dechets/collecte/collecte-des-bacs-et-jours-de-collecte/>

### Sacs poubelles

Des sacs poubelles verts compostables « Pays Voironnais » sont à votre disposition au secrétariat de mairie : Ils sont à utiliser dans la poubelle alimentaire (marron).

### Dépôt du verre

Pour trouver le point dépôt verre le plus proche de chez vous :

<https://www.paysvoironnais.com/les-services/dechets/tri-verre/>

### Déchetteries

**Les déchèteries de la Communauté du Pays Voironnais sont équipées d'un système de contrôle d'accès par lecture de plaques minéralogiques. Il est donc nécessaire d'inscrire en ligne son ou ses véhicules (une seule fois) pour accéder aux 8 déchèteries du Pays Voironnais.**

L'accès et dépôt sur site sont réglementés. Le tri des déchets est obligatoire. En cas de doute, il est nécessaire de s'adresser à un agent de la déchèterie.

Nouveaux horaires d'été, pour juillet et août :

#### Site de Le Pin

- » lundi, mercredi, vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30
- » samedi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30

#### Site de Montferrat

- » mardi, jeudi, vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30
- » samedi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30

*fermeture les jours fériés*

### NUMÉROS UTILES

Gendarmerie : 17  
SAMU : 15  
Pompiers : 18  
Appel d'urgence européen : 112  
sourds et malentendants : 114  
(visiophonie, tchat, SMS ou fax)

Accueil sans abri : 115  
Enfance maltraitée : 119  
Violences Femmes Info : 39 19  
Centre antipoison de Lyon :  
04 72 11 69 11

# Dossier : le temps du Bilan !

**Dans les pages suivantes, les 5 adjoint-es au Maire ont dressé chacune et chacun un bilan personnel des actions accomplies durant le mandat dans le cadre de leurs délégations respectives : retour sur 6 ans de projets et d'actions communales.**



## LE BILAN DE JÉRÉMIE LOPEZ

*maire-adjoint, finances, démocratie participative, tourisme, sécurité et sûreté*

*Chères Billantines, Chers Billantins, En mars 2020, vous nous avez accordé votre confiance à l'issue des élections municipales. Grâce à vous, j'ai eu l'opportunité de vivre une aventure humaine unique. En tant que maire-adjoint chargé des finances, de la vie économique et citoyenne, j'ai pu mettre mes compétences en pratique et, surtout, beaucoup apprendre.*

Ce mandat s'est exercé dans un contexte particulièrement difficile : pandémie de Covid-19, guerre en Ukraine, inflation galopante, instabilité politique, etc. Autant d'événements qui ont eu un impact non seulement humain, mais également sur l'exercice même de nos fonctions. Malgré ces circonstances, je souhaite avant tout partager avec vous ce qui a été accompli pour améliorer la qualité de vie dans notre beau village.

### Vie économique

**Décembre 2021 : inauguration de l'agence postale communale.** Bilieu dispose désormais d'un point de services où chacun-e peut expédier, retirer lettres et colis, ou encore effectuer des opérations financières de base. Un service de proximité apprécié, largement sollicité, qui répond aux attentes des habitant-es.

### 2022 : reprise du camping municipal Le Bord du Lac.

Ce lieu, autrefois délaissé par les anciens mandataires, suscitait mécontentement et déception. Sa reprise en gestion communale a permis, avec l'aide précieuse des services du Pays Voironnais et des différents gérant-es, d'obtenir 2 étoiles et le label Accueil Vélo. Aujourd'hui, le camping est à l'équilibre financier : les recettes couvrent les dépenses (sécurité, salaires, entretien, eau, électricité, etc.). Je suis convaincu que cet espace doit rester préservé, accessible à tous et toutes, et peut constituer une source de revenus supplémentaire pour notre commune. Je tiens à saluer le travail des services techniques, des gérant-es successifs, ainsi que de Laurent Dedieu, gérant du snack-restaurant Ti Amo. **Et aussi de nouveaux acteurs économiques ont rejoint notre village :**

- » **Rémi et Morgan Coudurier ont repris Ma P'tite Épicerie ;**
- » **Emmanuel Valin a ouvert le restaurant Le Tilleuls au Petit Bilieu ;**
- » **Laurent Dedieu a animé le camping avec son snack-restaurant ;**
- » **Thibaut et Fanny, eux, ont pérennisé Pizza Reydo au cœur du village.**

- 1 agence postale communale**
- 1 camping municipal**
- 1 nouvelle place publique**
- 4 commerces**

Enfin, je me réjouis de l'aboutissement du **projet de Rose Curings : Le Café des Eaux Sauvages.** Une aventure commencée en janvier 2022 et concrétisée trois ans plus tard.

**Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à cette belle réussite. À tous les acteurs économiques de Bilieu, j'adresse mes plus sincères vœux de réussite.**

### Vie citoyenne

Ce mandat a vu naître le Conseil Municipal des Enfants, en partenariat étroit avec les enseignant-es du groupe scolaire. En septembre 2023, les jeunes Billantin-es ont élu leurs représentant-es pour un mandat de deux ans. Hermance, Nolan, Mathias, Lou, Raphaël, Marilou, Thibaud, Justine, Tamaris, Liam, Tiffany et Côme se sont pleinement investi-es dans leur rôle. J'espère qu'ils et elles garderont de précieux souvenirs de cette expérience. La vie citoyenne, c'est aussi :

- » **Des rencontres dans les hameaux ;**
- » **L'accueil des nouveaux et nouvelles habitant-es ;**
- » **Une réunion publique et un groupe de travail pour la création de la Place des Tisseuses.**

La vie citoyenne se joue aussi dans l'ombre : préparation des scrutins, réponses aux sollicitations, recherche de solutions et de compromis, avec une seule boussole : l'intérêt général. C'est aussi accompagner les moments-clés de la vie : mariages, PACS, baptêmes républicains...

**Écouter, accompagner, partager : voilà ce qui résume la vie citoyenne. Je remercie tout particulièrement notre service administratif, et notamment Marielle Pommier, secrétaire de mairie et officier d'état civil, pour son engagement quotidien.**

## Finances

**Gérer les finances d'une commune est à la fois passionnant et exigeant.**

- » Passionnant, car cela implique de travailler avec divers partenaires financiers pour limiter au maximum le reste à charge communal ;
- » Exigeant, car il s'agit avant tout de gérer l'argent public, votre argent.

**Mon objectif a été clair : ne pas augmenter la taxe foncière sur les propriétés bâties.** Malgré une instabilité nationale pesant sur les communes, nous avons avancé avec prudence et optimisme. Aujourd'hui, les indicateurs financiers sont au vert. Je vous invite à consulter les do-

cuments budgétaires (*compte administratif 2024 et budget prévisionnel 2025, voir pages dédiées*) pour en juger par vous-mêmes. Je remercie Danièle Terpend et Martine Combe, qui m'ont accompagné dans la gestion budgétaire avec professionnalisme et sens du service public.

*Chères Billantines, chers Billantins,*

**Durant ce mandat, j'ai mis tout mon cœur dans les missions qui m'ont été confiées, jonglant entre vie personnelle, professionnelle et engagement communal avec sincérité et détermination. Malgré les épreuves, je suis resté fidèle aux valeurs que je vous devais : reconnaissance, gratitude et loyauté. Merci pour votre confiance. Merci pour ces années à vos côtés.**



## LE BILAN DE MARTINE VIÉNOT

*2e adjointe, affaires scolaires, transition écologique, communication*

*2020-2026 : élue à Bilieu. Bilan des actions menées, vécues, et impact de cet engagement dans ma vie personnelle. Mon mandat d'élue en charge des affaires scolaires, de la transition écologique et de la communication touche à sa fin, le temps du bilan de cette vie d'élue est arrivé.*



### Affaires Scolaires

**Quand je pense à l'école j'ai envie de retenir le plaisir d'avoir rythmé ma vie avec le temps des écoliers et écolières et d'avoir découvert tant de richesse humaine dans ce lieu tellement précieux pour une commune.**

C'est là en effet que se niche l'avenir, qu'on le voit éclore, pousser, fleurir, avec les enfants qui grandissent pendant les huit belles années qu'ils passent dans ce milieu clos et protecteur mais aussi ouvert sur le monde et ses merveilles. **Le soutien que la commune a apporté aux projets des enseignant-es a été une façon de participer activement à l'éducation de nos enfants et a donné du sens à l'action communale, toute tournée vers le bien commun.**

Ainsi, l'installation de repères/questions disséminés dans notre jardin de la curiosité partagée, permet aux professeur-es d'organiser des courses d'orientation, pour tous les niveaux, de la maternelle aux CM2 ; les enfants de CE2 ont

pu planter une allée d'arbres pour faire une haie diversifiée le long du chemin piéton des jardins ; d'autres ont appris à fabriquer eux-mêmes des jeux en bois en comprenant tout le cycle menant de la graine à l'arbre qui va servir de matériau de construction ; **avec l'organisation des élections du Conseil Municipal des Enfants, l'école est devenue le cadre de l'apprentissage pratique (et ludique) de l'engagement citoyen et de la démocratie ;** la préparation et le tournage des films « Quand j'étais petit à Bilieu » par l'équipe des « films du Petit Prince » de Sophie Loridon ont été des moments forts pour les classes qui ont eu la chance de participer à ce grand projet, émotions des rencontres entre nos aîné-es et les enfants, apprentissage concret de l'Histoire vécue au quotidien par les ancien-es « petit-es », notamment pendant la guerre de 39-45, et des films, maintenant, à voir et revoir, qui constituent la mémoire de notre village... **et puis, est né le désir d'organiser d'autres rencontres intergénérationnelles autour de jeux de société : qu'espérer de mieux ?**

Avec l'installation dans les classes, d'abord élémentaires puis chez les grand-es de Maternelle, de VPI (des tableaux connectés qui facilitent les apprentissages diversifiés et actifs au plus près de chaque élève et de ses besoins, ainsi que le partage des Savoirs), **notre école s'est modernisée en permettant à nos écolières et écoliers de se familiariser avec ces outils pour mieux les maîtriser et les utiliser avec finesse et intelligence dans la suite de leur vie scolaire.**

Les conseils d'école avec les enseignant-es, les représentant-es des parents d'élèves, la représentante du périscolaire et les élu-es ont constitué des moments où dialogue et concertation étaient de mise. Comme dans les commissions scolaires avec en plus les enfants élu-es et le traiteur de la commune où étaient abordés plus spécifiquement les problèmes rencontrés dans les temps périscolaires (cantine et garderie) : les discussions en toute sincérité et confiance ont permis la plupart du temps de trouver des solutions adaptées aux problèmes rencontrés... et aussi l'organisation d'un grand repas de Noël festif à la salle des fêtes avec tous les enfants rassemblés.

**Bien sûr, il reste encore bien des choses à faire : une rénovation de ce beau bâtiment de 20 ans est à prévoir... Ce sera pour la prochaine équipe municipale, probablement...**

#### Des aménagements plus respectueux de l'environnement :

- » Cheminements doux ;
- » Label village Fleuri ;
- » Fleurissement respectueux ;
- » Une nouvelle mare pédagogique ;
- » Nouveau mode de chauffage des bâtiments communaux.

#### Transition écologique

Durant ces quelques années, guidé-es par le souci d'adapter nos modes de vie aux changements climatiques que nous commençons à ressentir, nous avons eu à cœur de développer la possibilité de se déplacer à pied en sécurité dans notre village sur des chemins dédiés, des voies partagées et des trottoirs. Nous avons également mis en route avec nos collègues du tour du lac le projet de créer des cheminements doux qui iraient d'un village à l'autre dans le cadre de l'opération villages d'avenir initiée par la préfecture. Il reste à obtenir le développement des transports en commun pour réussir enfin à diminuer le flot important des voitures qui, matin et soir, partent travailler vers les centres urbains. Le même souci d'adaptation aux changements climatiques nous a fait évoluer dans la façon de fleurir notre village, choisissant des vivaces peu gourmandes en eau par exemple.

C'est ainsi également que la nouvelle place des Tisseuses, au centre bourg, sera piétonne et très verte : chacune et chacun pourra en profiter sereinement, au calme et à l'ombre des arbres (lorsqu'ils auront poussé !). Le label

**village fleuri nous pousse à progresser dans ce sens, à penser systématiquement au développement de la biodiversité** ; en plus de la mare pédagogique des jardins partagés, une nouvelle mare va être créée en bas du chemin du Chantaret sur un terrain communal. C'est la LPO, dans le cadre d'une opération du département, qui va installer ce nouveau lieu humide où vont s'installer plusieurs espèces de batraciens, des oiseaux et tous les êtres vivants attirés par ce genre d'endroit. Arbres, buissons seront plantés pour développer une biodiversité accueillante. Grâce à la présence d'une mare à cet endroit, l'espoir est d'éviter aux batraciens de traverser la départementale en contre-bas et de se faire écraser par les voitures qui passent là en grand nombre.

**Autre souci permanent : décarboner les modes de chauffage des bâtiments publics** ; c'est fait pour la salle des fêtes et la Mairie avec des chaudières à granulés, il reste l'école et la Maison des associations qui utilisent encore le mazout et pour lesquelles il faudra sans doute travailler aussi sur l'isolation pour diminuer les coûts énergétiques.

#### Communication

Refaire le site un peu vieillot de la commune a été un travail passionnant, de réflexion, de classification, d'écriture. Nous avons maintenant un outil de communication pour notre municipalité et pour le camping, très efficace et esthétique : il donne une image attrayante de notre village, lieu de vie que nous aimons tant. Nous avons à cœur de le mettre à jour très régulièrement pour qu'il reste un outil fiable d'information. **C'est avec la même passion que nous avons recréé notre bulletin municipal, que nous l'avons ouvert largement à l'expression des billantines et billantins, à nos associations, à nos entreprises, aux enfants du CME, à nos artistes...** en prenant grand soin de la qualité des photos qui y sont publiées : ce bulletin est un peu, finalement, notre petit livre d'histoire billantine et j' imagine que nous aurons plaisir à les relire plus tard comme de beaux et bons souvenirs. **Nous avons aussi développé l'illiwap, notre application d'infos diverses et variées** : le nombre d'utilisatrices et d'utilisateurs augmente (nous en sommes à plus de 680 !), c'est dire s'il est utile !

**Je tire de ces années au service de notre collectivité le plaisir d'avoir nourri quelques beaux projets, aidé à leur accomplissement, tout en restant fidèle aux valeurs qui ont toujours sous-tendu ma vie : me soucier des autres, respecter chacune et chacun et dessiner la possibilité d'un avenir collectif et rassurant pour nos enfants dans ce monde incertain.**

**2 sites internet**  
**1 application d'information**  
**1 bulletin municipal**

## LE BILAN DE KEVIN BREVET

*3e adjoint, petite enfance, jeunesse, vie associative*



*Depuis mon entrée en fonction au printemps 2024 en tant qu'adjoint à la vie associative, j'ai œuvré pour renforcer le lien entre la municipalité et les associations locales. Mon approche a été guidée par un véritable engagement : disponibilité, présence et participation active aux manifestations, réunions et assemblées générales.*

#### Associations

Plusieurs actions ont été mises en place pour dynamiser la vie associative et consolider notre partenariat avec ces acteurs essentiels. La première mesure majeure a été la création d'une charte de la vie associative, visant à formaliser les relations entre la municipalité, les services communaux et les associations. Cette démarche repose sur un partenariat de confiance et de complémentarité. Elle a permis de réaffirmer l'engagement de la commune envers les associations, en matière de soutien moral, financier, logistique (mise à disposition de salles, de matériel, etc.) et de ressources humaines. La charte a aussi renforcé la légitimité des associations en insistant sur des principes clés comme la transparence, l'autonomie, la responsabilité et la solidarité.

**11 927 €**

de subventions en 2025  
allouées au CCAS et aux associations

Ensuite, afin de favoriser une meilleure communication et répondre aux besoins des associations, j'ai poursuivi l'organisation des réunions annuelles entre les associations et la commune. Ces rencontres ont permis de traiter les demandes liées à l'accès aux équipements municipaux pour les activités régulières ainsi qu'à la programmation d'événements associatifs. **La troisième action importante a été la promotion du Forum Associatif Intercommunal.** Organisé chaque année avec l'aide de la commission SPORTS, ce forum rassemble les associations du territoire du Tour du Lac. Il offre une visibilité essentielle à l'ensemble des activités culturelles et sportives proposées sur notre commune. **J'ai également veillé à la disponibilité de la Maison des Associations, un lieu clé pour les structures associatives locales.** Cet espace leur permet non seulement d'avoir une adresse administrative, mais aussi de disposer de salles pour leurs activités et leurs réunions. **Sur le plan financier, la municipalité a apporté son soutien aux associations locales et intercommunales par le biais de subventions.** En 2025, les subventions allouées aux associations du territoire et au CCAS de Biliou s'élèveront à 11 927 euros, un geste essentiel pour la pérennité des projets associatifs. **Enfin, sur le plan plus personnel, j'ai mis un point d'honneur à être réactif et disponible, bien que les contraintes liées à la gestion municipale imposent parfois des délais plus longs que souhaités. Néanmoins, j'ai toujours cherché à répondre aux demandes avec efficacité et dans les meilleurs délais possibles.**

#### Jeunesse et petite enfance

La jeunesse et la petite enfance ont également occupé une place centrale dans mes priorités. Des actions significatives ont été mises en place en collaboration avec la municipalité et les acteurs intercommunaux.

Tout d'abord, la création de l'accueil de loisirs intercommunal "AEJ Tour du Lac – Les Copains du Lac" en partenariat avec l'association AEJ (Saint-Étienne-de-Crossey) a permis de répondre à un réel besoin d'accueil pour les enfants de 3 à 11 ans, lors des mercredis, des petites vacances scolaires et pendant l'été. Ce projet, qui se distingue par un projet pédagogique fondé sur des valeurs essentielles de l'épanouissement des enfants, a montré son efficacité par une fréquentation élevée et un intérêt marqué des familles. La municipalité soutient ce projet avec une subvention de 18 000 euros pour 2025 et une augmentation à 20 000 euros par commune à partir de 2026 (intégration du pôle jeunesse au projet pédagogique de l'association l'ELFA (anciennement géré sous le nom de Locoactive).



Pour 2025, plusieurs axes de développement sont envisagés :

- » Renforcer l'équipe pédagogique avec l'embauche d'une directrice expérimentée et de deux animateurs à temps partiel, garantissant un accueil périscolaire de qualité ;
- » Le recrutement d'un animateur jeunesse dès juin 2025 pour dynamiser les projets jeunes ;
- » La mise en place de nouvelles places pour les enfants de moins de 6 ans (+8 places) et une extension de l'accueil pour les enfants de plus de 6 ans ;
- » La création d'une association indépendante, l'ELFA (Enfance Loisirs Familles Ados), qui prendra le relais de l'AEJ de Saint-Etienne de Crossey à partir de juillet 2025 ;
- » Le portage d'un projet Enfance et Jeunesse Global au sein de l'association, en faveur d'une continuité éducative de 3 à 15 ans sur les temps périscolaires et extrascolaires.

Ensuite, une réflexion intercommunale (municipalités, associations, enseignant-es, parents d'élèves...) sur la création d'un **Projet Éducatif Territorial (PEDT)**, un outil stratégique pour assurer une continuité éducative pour les enfants âgés de 3 à 15 ans, piloté par le Pays Voironnais.

- 1 lieu dédié aux jeunes
- 1 minibus intercommunal
- 4 journées "100% familles"



## LE BILAN DE DAVID GARIN

3e adjoint de 2020 à 2023, voirie, sécurité et sûreté

Durant quatre années, de 2020 à 2023, avant de prendre du recul par rapport à l'action communale, David Garin a mené à bien de nombreuses actions, concernant la voirie et la sécurité de notre village. Ainsi, dès 2020, en période « COVID », il crée une réserve communale de sécurité civile et élabore le DICRIM. La route de Montferrat est transformée par la mise en place d'une voie centrale banalisée et une zone 30 qui améliorent la sécurité des piétons. Deux autres zones 30 seront créées en 2023 dans les secteurs du David et des Maures.

S'ensuivent plusieurs aménagements de trottoirs ou de voies sécurisées pour les piéton-nes (la RD50 jusqu'à l'impasse du Bouvreuil puis entre le chemin du David et

Concernant la jeunesse sur la commune, un projet clé a été la création du "Petit Refuge", un espace de rencontre et de détente pour les jeunes, situé face à la mairie, sur la place des Tisseuses. Ce lieu a été aménagé pour offrir un cadre accueillant, avec un coin tisanerie et détente, et pourra accueillir d'autres activités, comme une ressourcerie itinérante, des ateliers de réparation ou un atelier Fablab (impression 3D). Par ailleurs, un minibus intercommunal de 7 places a été acquis pour faciliter les déplacements des jeunes sur le territoire. Ce véhicule est partagé entre plusieurs communes, permettant ainsi de renforcer l'animation jeunesse.

Enfin, la commission intercommunale "Petite Enfance" a organisé des journées autour de la Parentalité sous le nom de "100% Familles", en partenariat avec les acteurs locaux. Ces journées ont offert aux familles une belle occasion de rencontrer des professionnels et de participer à diverses activités autour de la petite enfance.

Ce bilan illustre mon engagement constant au service de la vie associative, de la jeunesse et de la petite enfance. Ces actions, menées avec la collaboration des élu-es, des associations et des habitant-es, ont permis de renforcer les liens sociaux, d'encourager la participation citoyenne et de favoriser le bien-être des jeunes et des familles du Tour du Lac. Je suis convaincu que ces initiatives, soutenues par des projets structurants et une gestion attentive, contribueront durablement à la dynamisation de notre commune.

le Hameau du Petit Biliou, la route de Pré Verger, route du Tissage, le prolongement du trottoir devant la salle des fêtes jusqu'au Chantaret). Il s'est également occupé du déploiement de la protection vidéo du centre bourg (École, Mairie, maison des associations...). Il commence la rénovation de l'éclairage public pour une première tranche de 95 points sur 135.

Soucieux de notre patrimoine, il a fait rénover la croix des Cochettes par des artisans billantins et le tour de l'Eglise et son parvis ont été améliorés avec la solidification du mur de soutènement. Qu'il soit remercié de tout ce travail accompli avec le souci du bien collectif.



## LE BILAN DE NADINE CAMPIONE

4e adjointe, culture, solidarité, CCAS et urbanisme



### Le CCAS

Celui-ci a été opérationnel, dès le lendemain des élections, du fait de l'épidémie du COVID. Un dispositif a été mis en place pour venir en aide aux personnes isolées et vulnérables. Les membres du CCAS : élu-es et bénévoles ont toujours été présents et disponibles. Un grand merci à elles et eux. Le CCAS a également continué ses activités initiées au dernier mandat : vente de fleurs, repas des anciens, colis de Noël et aides ponctuelles aux personnes dans le besoin. Nous avons également organisé une exposition peintures, photos et sculptures qui a rassemblé une trentaine d'artistes. La 6e édition s'est déroulée du 5 juillet au 14 juillet 2025 à l'Espace Chartreuse.

Des nouveautés ont été initiées : en partenariat avec les communes du Tour du lac :

- » Le forum des seniors qui a connu un franc succès, à noter la date du prochain : Vendredi 17 octobre 2025 à Charavines, salle des Cèdres. Avec pour thème cette année Bien Être et Musique, il se terminera donc tout naturellement par un moment de danse ;
- » La campagne « Marchons dans nos campagnes », tous les lundis avec 2 groupes de marcheur-euses ;
- » Les ateliers sécurité routière ;
- » La mise en place des « restaurants du cœur » autour du Lac : les lundis matin à Charavines ;
- » D'autres projets sont en discussion pour Biliou :
- » Organisation d'ateliers mémoire en janvier / février ;
- » Organisation de sorties au marché, au musée, au cinéma... pour ceux et celles qui n'en n'ont pas l'occasion, grâce au mini bus des communes du Tour du lac. Un planning est mis en place. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées ou de vos envies de petites sorties.

Toutes ces initiatives et activités ne seraient pas rendues possible sans l'engagement et la disponibilité des membres du CCAS. Chacun-e d'entre elles et eux a répondu présent-e pour ces différentes actions en mettant en avant ses compétences et ses savoir-faire. Qu'ils et elles en soient à nouveau remerciés.

Pour rappel :

- » Membres bénévoles : Marc Dhien, Mireille Khal, Annie Lajoinie, Odile Bouvier Massa, Olivia Martinez.
- » Membres élu-es : Cathy Agarla, Jérémie Lopez, Kévin Brevet, Nadine Campione, Danièle Gueraud-Pinet.

### Programme culturel

Mise en place de deux événements culturels : La journée du Patrimoine et le Marché de Noël.

La journée du Patrimoine en septembre durant les Journées Européennes du Patrimoine, qui a permis de mettre en valeur le grand Biliou, qui fut autrefois le centre du village, avec ses bâtiments qui accueillait écoles et mairie. L'ouverture de l'église et l'exposition des chasubles ont bien intéressé le public. Journée qui s'achevait par un concert offert par la Mairie.

En septembre 2025, cette journée mettra en valeur l'architecture et donc tout naturellement pour Biliou le bâti en pisé. Au programme : une randonnée, le matin, autour du centre bourg avec l'accompagnement d'un violoniste, Jean Marc Vignoli, des ateliers ludiques sur le pisé, l'après-midi, avec la Mini Fabrique, et en fin de journée un concert à l'église avec un chœur Corse.



3

Journée du Patrimoine

Festival Lac Culture

Fête de Noël

rendez-vous culturels annuels organisés par la commune

### Urbanisme

Ce mandat a vu la validation du PLU (Plan Local d'Urbanisme) en novembre 2020. Validation confirmée malgré un recours visant à le faire annuler. Ce PLU a été élaboré comme tous les PLU avec le concours des services de l'Etat et dans le cadre des schémas de niveau supérieur (SCOT) en suivant leurs recommandations. Ce PLU a notamment veillé à ce que les zones agricoles et paysagères soient préservées, et à ce que la zone urbaine soit harmonieuse et maîtrisée. **Un comité urbanisme composé :**

- » **d'élus-es :** Nadine Campione, Jean-Pierre Hemmerlé, Jean-Pierre Manaut ;
- » **de citoyen-nes :** Thierry Gauffeny, Michel Magnin Robin ;
- » **d'un agent administratif :** Ange Guerin.

Il se réunit tous les mois pour étudier les dossiers déposés (permis de construire, déclaration préalable, etc.). Cette commission peut également se rendre sur place pour constater la conformité des travaux engagés.

**Elle doit veiller à ce que les dossiers soient conformes au règlement du PLU, aux avis et préconisations de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) et de l'architecte du Tour du Lac et au service instructeur du Pays Voironnais.**

Et ce n'est pas toujours chose facile de faire concorder tous ces impératifs avec les souhaits des demandeur-euses.

*J'en profite pour remercier les membres de cette commission pour leur implication et leur sérieux tout au long de ce mandat.*

Déclarations préalables	Permis de construire	Permis modificatif	Certificats d'urbanisme
161	17	4	8
Dont 31 DP pour la pose de panneaux photovoltaïques, les autres étant pour des abris de jardin, des clôtures, des fenêtres, des terrasses, mouvements de terre, etc.	Dont 7 concernent de nouvelles constructions, les autres étant des extensions ou des modifications de maisons existantes. + les permis des 19 logements de l'OAP et des 10 de l'OAP Epicerie qui sont en attente de reprise.		

Nombre de dossiers étudiés de mai 2022 à avril 2025

Le Marché de Noël qui a vu sa première édition sur la place autour de la mairie avec la participation de nombreux et nombreuses exposant-es et des associations. Malgré le temps l'ambiance fut festive et conviviale, ce moment de partage se terminant par le feu d'artifice.

Depuis, ce marché a lieu à l'Espace Chartreuse, le nombre d'exposant-es s'est étoffé, sa durée s'est rallongée. On peut toujours compter également sur les associations et leurs membres bénévoles pour la restauration et la buvette. Un grand merci à elles et eux. Cette année, il se déroulera le samedi 13 décembre à l'Espace Chartreuse et sera suivi bien sûr du feu d'artifice.

**Au niveau intercommunalité, on poursuit la mise en place du Festival Lac Culture.** Ce festival concerne les communes de Billeu, Charavines, Chirens et Montferrat, il permet aux populations de ces communes de se rencontrer et d'aller vers d'autres lieux. La programmation est riche et variée permettant ainsi à tout un chacun-e d'y trouver ce qui lui plaît (théâtre, musique, humour, etc.). Le prix d'entrée est minime pour ouvrir ainsi la culture au plus grand nombre. Cette année, il aura lieu du 2 au 5 octobre 2025, le programme est en cours de finalisation. A Billeu la soirée aura lieu le samedi 4 octobre, avec un spectacle mêlant lecture théâtrale, musique et film.



## LE BILAN DE JEAN-PIERRE HEMMERLÉ

5e adjoint, voirie, travaux et bâtiments publics

*Bilan des opérations de travaux du mandat 2020 – 2026 suivis par Jean-Pierre Hemmerlé. Parmi les nombreux projets qui ont abouti, les réalisations décrites ci-dessous constituent les plus emblématiques.*

### Année 2020

- » **Juin - juillet : Espace La Sure :** réception travaux réalisés : réaménagement comprenant la création d'une maison d'assistantes maternelles (130 m<sup>2</sup>) et de locaux (100 m<sup>2</sup>) pour l'hébergement de diverses activités associatives ;
- » **Juillet - août : mise à disposition pour l'été de l'école aux gendarmes** après adaptation des locaux réservés à leur usage ;
- » **Église : travaux visant d'une part à ériger un mur de soutènement** en béton armé sécurisant par là même la maison d'un riverain immédiat et d'autre part à mettre aux normes PMR l'accès à l'église.



### Année 2021 :

- » **Juillet : salle des fêtes :** début désamiantage avant restructuration ;
- » **Septembre : salle Vercors (mairie) :** travaux de modification de la cuisine et sanitaires, et aménagement de la nouvelle salle des mariages ;
- » **Septembre 2021 à avril 2022 : mairie :** restructuration de tout le rez-de-chaussée. L'ancienne salle du Conseil Municipal, est divisée en 3 bureaux destinés aux agents administratifs et techniques. Un bureau, distinct de l'accueil, est également aménagé pour le service urbanisme, permettant plus de confidentialité. L'espace réservé à l'accueil est partagé avec **une première Agence postale communale, mise en service en décembre.** Cette restructuration a été l'occasion d'améliorer l'isolation thermique de l'ensemble des locaux, avec création d'un sas d'entrée, le remplacement des portes extérieures et des fenêtres, et la pose de volets roulants. Une chaudière à granulés a remplacé celle au fioul ;
- » **Décembre : nouvelle dotation pour les services techniques d'un nouveau véhicule** (Renault Express Van).



### Année 2022 :

- » **Salle des fêtes : début travaux (février) de la restructuration complète avec extension,** portant la surface globale de 200 m<sup>2</sup> à 350 m<sup>2</sup> ;
- » **Stade de football : mise aux normes avec de nouveaux équipements :** mains courantes, pare-ballons, buts, abris de touche, clôtures.

5 salles communales

1 stade de foot

1 logement d'urgence

à Billeu.



### Année 2024

- » **Logement T4** : L'acquisition par la commune d'une propriété face à la mairie, a été l'occasion de transformer la maison d'habitation en 2 logements, un T4 et ultérieurement un T3. Une première rénovation, avec restructuration pour mise aux normes a permis à la commune de se doter ainsi d'un logement d'urgence. Le reste de la propriété a été une formidable opportunité de créer une place centrale de village, la future place des Tisseuses. Et nous avons permis l'acquisition de la grange en pisé implantée sur le tènement, ainsi complètement réhabilitée pour un projet privé de café-art-concert, aujourd'hui le "Café des Eaux Sauvages" ;
- » **Stade de foot** : extension du vestiaire des arbitres pour mise aux normes ;
- » **Cimetière** : début de l'aménagement d'une extension pour 93 emplacements, avec jardin du souvenir, et ce qui faisait défaut auparavant, un parking de 19 places complète cette extension.

### Année 2025

- » **Place des Tisseuses** : aménagement de la place publique, mélangeant espace minéral avec des pavés enherbés, et des espaces abondamment végétalisés constitués de prairies et de nombreuses plantations. Pizza Reydo a trouvé naturellement sa place définitive. Une œuvre, réalisée par un artisan billantin, Denis Moscon, symbolise l'activité de tissage qui animait notre commune dans une usine qui a perduré 45 ans jusqu'en 1970 ;
- » **Futur centre technique municipal** : l'acquisition d'une grange de 160 m<sup>2</sup> par la commune va permettre de doter les services techniques de nouveaux locaux adaptés aux stockages de matériels et matériaux. Des premiers travaux de sécurisation et de confortement du bâtiment sont engagés dès ce milieu d'année.

## LE BILAN DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

par Jérémie Lopez, maire-adjoint

Élus il y a deux ans par leurs camarades, les six binômes du Conseil Municipal des Enfants (CME) arrivent aujourd'hui au terme de leur mandat. Tout au long de ces deux années, ces jeunes conseiller-es ont fait preuve d'un engagement remarquable, participant activement à la vie de notre commune.

- 1 table de ping-pong publique
- 4 cérémonies commémoratives
- 1 vote populaire
- 2 cérémonies d'inauguration

Parmi leurs premières initiatives : l'installation d'une table de ping-pong au centre du village, à proximité du terrain de pétanque, pour encourager les loisirs intergénérationnels. Souhaitant également améliorer le cadre de vie à l'école, ils et elles ont proposé l'installation de tables dans la cour de récréation et se sont rapprochés d'un artisan local, At-Mos-Fer, pour envisager la création d'une pergola végétalisée, apportant ombre et convivialité grâce à des plantes grimpantes.

Leur sens civique s'est exprimé à travers leur participation aux cérémonies commémoratives (8 mai, 11 novembre) et à la cérémonie des vœux du maire, affirmant ainsi leur attachement aux valeurs républicaines.

Leur implication a également été forte dans l'un des grands projets municipaux : l'aménagement de la nouvelle place publique. Le CME a initié l'organisation du vote populaire qui a permis de nommer la place « Place des Tisseuses » et le local qui s'y trouve « Le Petit Refuge ». Leur participation aux différentes phases de concertation illustre leur sens des responsabilités et leur esprit démocratique.

Les jeunes élu-es ont également siégé dans les commissions municipales des affaires scolaires, où ils et elles ont apporté leur regard et leurs idées sur la vie éducative et périscolaire. Curieux et curieuses du monde qui les entoure, ils et elles ont pris part à des sorties ornithologiques, renforçant leur lien avec la nature et leur sensibilité à la biodiversité.

Aujourd'hui, ils et elles terminent leur mandat avec la fierté d'avoir contribué concrètement à l'embellissement et à la dynamique du village. Leur implication force le respect et mérite d'être saluée.

Un grand merci à Côme, Hermance, Justine, Liam, Lou, Marilou, Mathias, Nolan, Raphaël, Tamaris et Tiffany pour leur engagement et leur bienveillance tout au long de ce mandat !



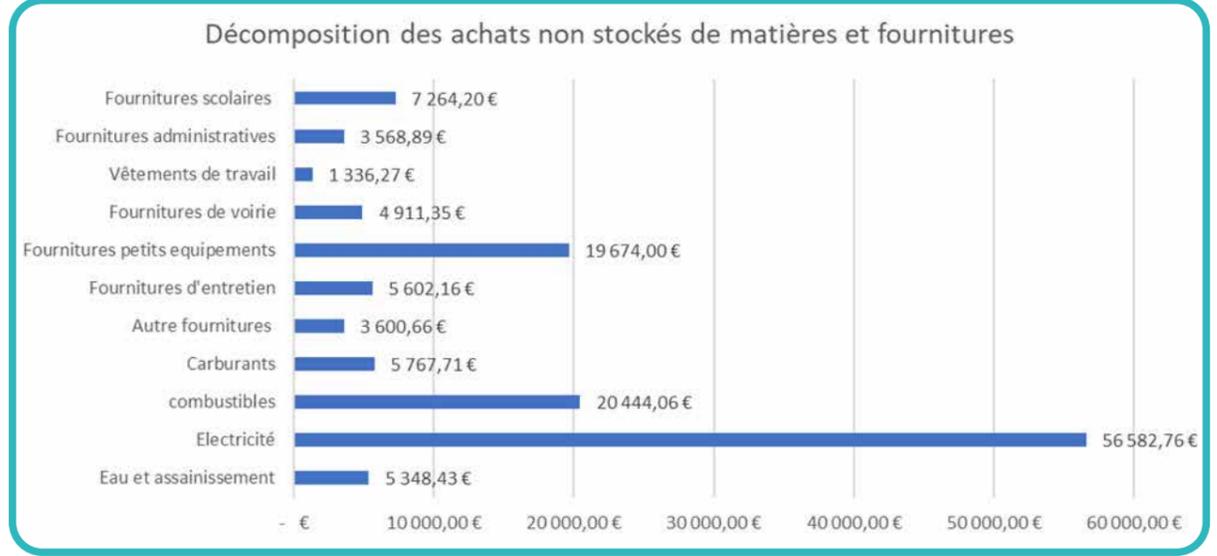
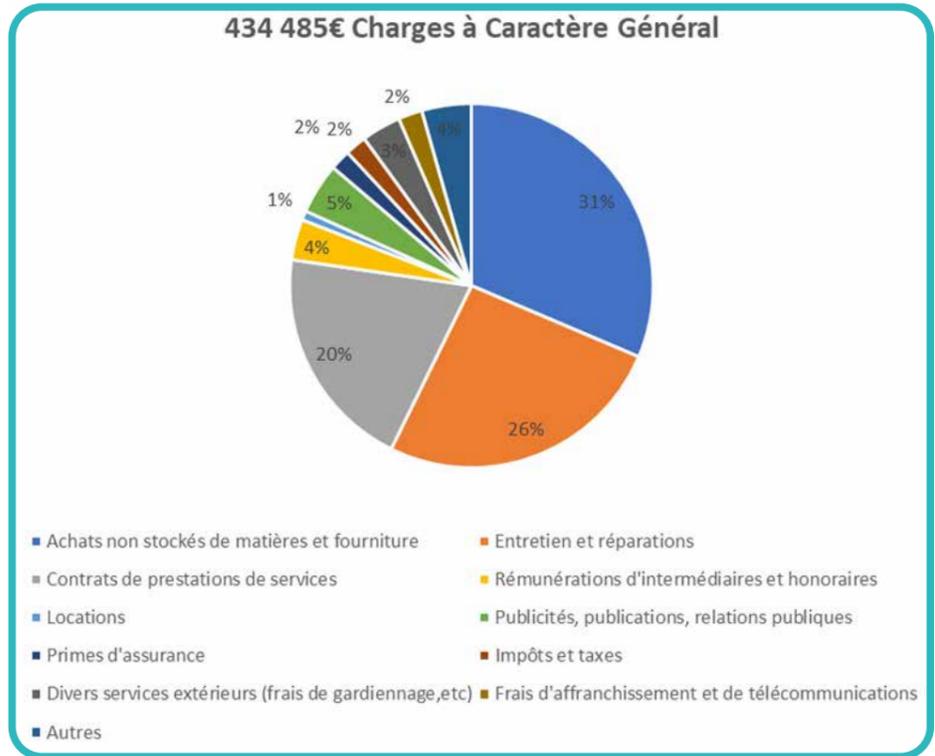
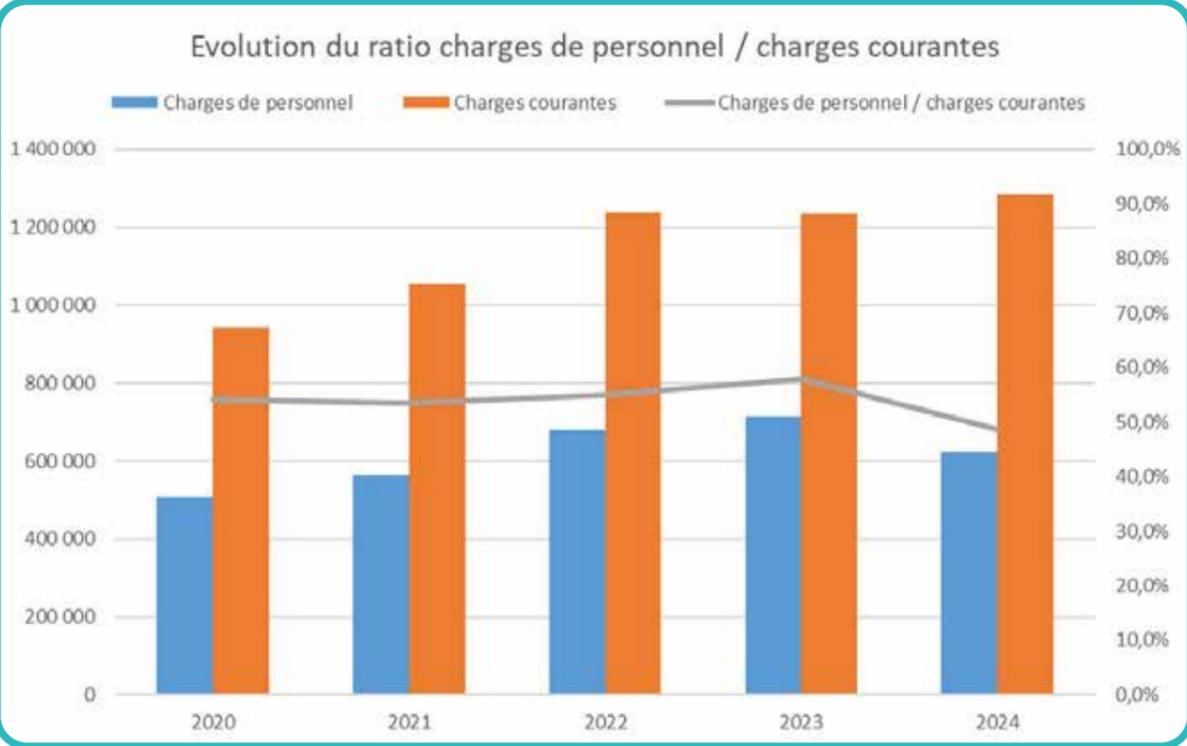
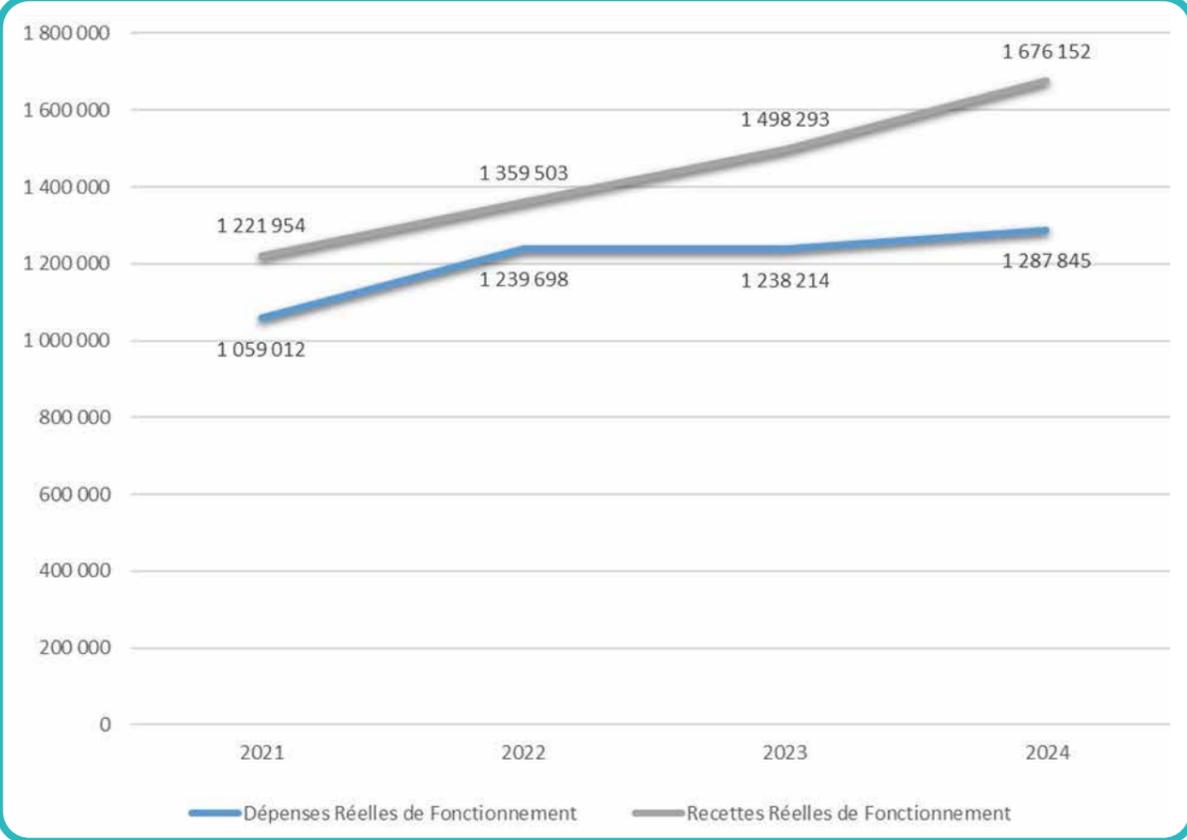
### Financement logement T4 :

- » subvention Fonds de concours Cœur de Village du Pays-Voironnais : 32 053 €
- » subvention Département : 9000 €
- » subvention Etat (DSIL) : 35 000 €

Bilan de l'année 2024 – Compte administratif

Évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement (2021–2024)

En 2024, les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 676 000 €, tandis que les dépenses de fonctionnement atteignent 1 287 845 €.



Les dépenses de fonctionnement sont principalement composées des charges de personnel et des charges à caractère général. Malgré un contexte inflationniste ayant fortement impacté les entreprises, les particulier-es et les collectivités, Biliou a su maintenir ses dépenses globales à un niveau stable.

Les recettes, quant à elles, poursuivent leur progression. Toutefois, comme de nombreuses communes, Biliou reste fortement dépendante des dotations de l'État, dont la pérennité demeure incertaine au vu du déficit public actuel.

**Dépenses de fonctionnement**

Les charges de personnel représentent la première composante des dépenses dans les communes de taille comparable. À Biliou, elles s'élèvent à 48,5 % des dépenses réelles de fonctionnement en 2024, en baisse par rapport à 2023 où elles dépassaient les 55 %. En 2023, le taux d'administration était de 14,6 agents équivalents temps plein pour 1 000 habitants, un chiffre cohérent avec les moyennes observées dans les petites communes.

### Indicateurs financiers clés

Données issues de Geoptis (La Banque Postale) et des balances comptables de la DGFIP.

#### Épargne brute

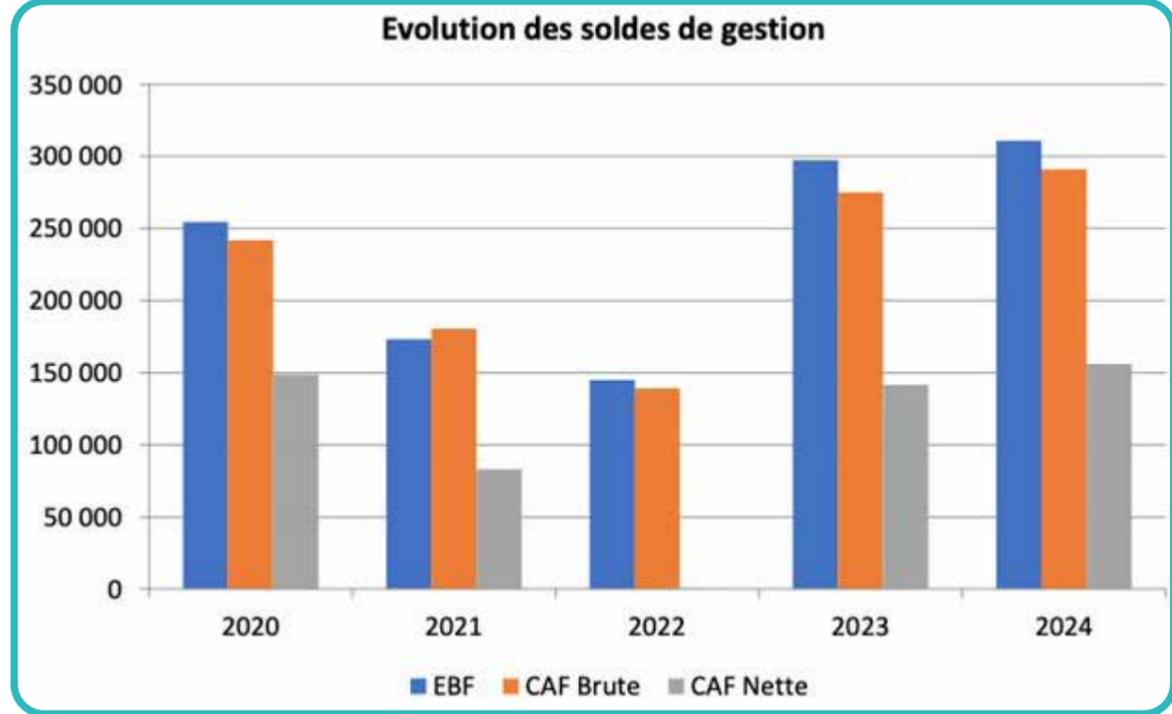
L'épargne brute correspond à l'excédent de la section de fonctionnement, soit la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle permet notamment de :

- » Rembourser le capital de la dette ;
- » autofinancer une partie des investissements.
- » 2023 : 157,40 €/habitant, soit 256 000 €
- » 2024 : 178 €/habitant, soit 291 000 €

#### Taux d'épargne brute

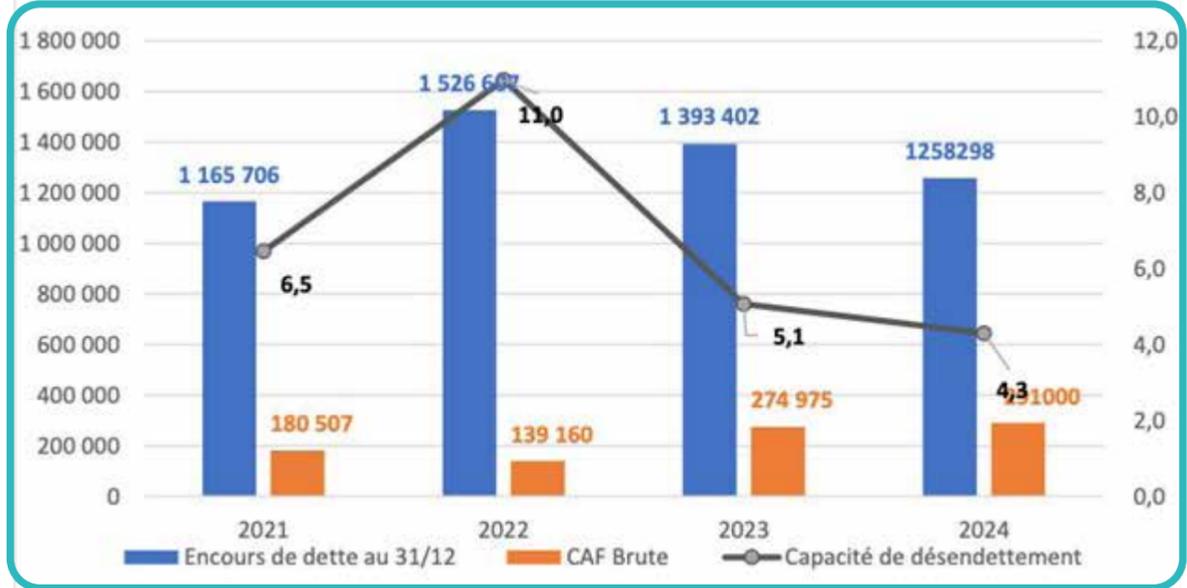
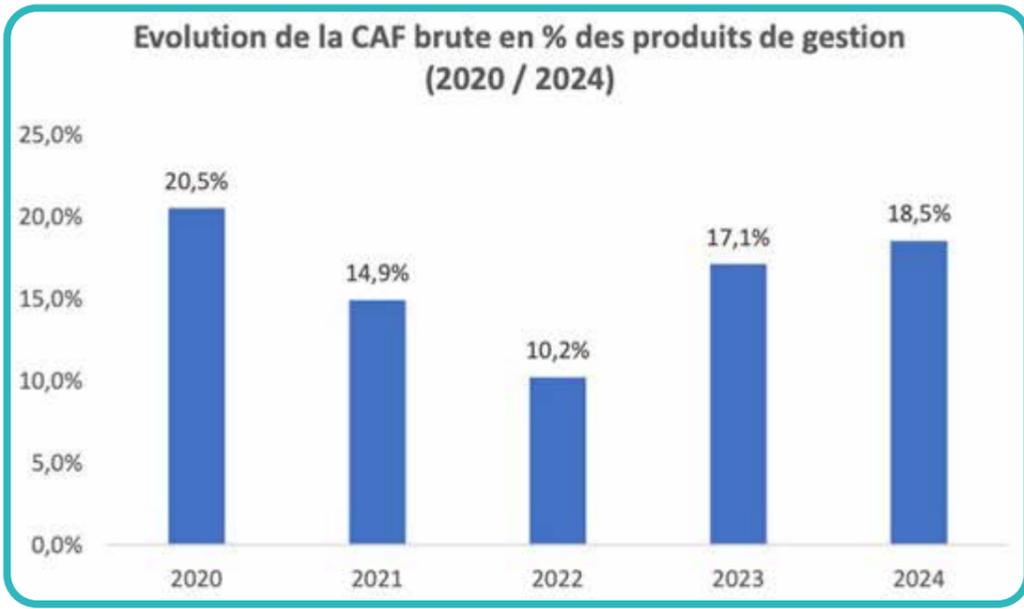
Ce taux est le rapport entre l'épargne brute et les recettes réelles de fonctionnement. Il est un indicateur clé de la santé financière d'une collectivité.

- » Seuils de vigilance : inférieur à 10 %, seuil critique à 7 %
- » Moyenne nationale : autour de 13 %
- » Bilieu en 2023 : 17,1 %
- » Bilieu en 2024 : 18,5 %



\* CAF = capacité d'autofinancement, ou épargne

Une épargne brute et une épargne nette, quasi égale à 2020.



#### Encours de la dette par habitant

- » 2023 : 868 € par habitant-e ;
- » 2024 : 773 € par habitant-e.

Ce niveau place Bilieu dans la moyenne des communes du Pays Voironnais.

#### Capacité de désendettement

La capacité de désendettement mesure le nombre d'années nécessaires pour rembourser la dette, à épargne constante. Le seuil d'alerte est fixé à 12 ans.  
2023 : 5,5 années ;  
2024 : 4,3 années.

Là encore, Bilieu se situe dans une zone de confort et dans la moyenne intercommunale.

### CONCLUSION

La commune de Bilieu présente en 2024 des indicateurs financiers en nette amélioration. La stabilité des dépenses de fonctionnement combinée à la bonne gestion des ressources explique ces résultats encourageants. Cependant, ces efforts doivent se poursuivre : les dotations de l'État ne sont pas garanties dans un contexte d'instabilité politique et de contraintes budgétaires nationales.



## Prévention canicule

article tiré du site officiel de la Préfecture de l'Isère

L'arrivée de la période estivale et ses températures plus élevées rendent nécessaire le suivi des consignes permettant de se protéger.



Les principales pathologies liées à la chaleur sont la fatigue pouvant entraîner des étourdissements, un malaise, les crampes musculaires, la déshydratation. D'autres symptômes comme la constipation, la perte de poids ou encore l'hypotension artérielle et la tachycardie peuvent survenir. Le risque le plus grave est le coup de chaleur, qui peut entraîner le décès.

Protégez-vous en adoptant les gestes suivants :

- » Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif
- » Rafrâchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant bras) plusieurs fois par jour ;
- » Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool ;
- » Restez au frais plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, centre commercial, supermarché...);
- » Privilégiez les activités douces ;
- » Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- » Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide.

L'exposition à de fortes chaleurs constitue une agression pour l'organisme. Lorsque la température du corps augmente rapidement, une personne peut être victime d'un coup de chaleur, notamment chez les personnes vulnérables (nourrissons, enfants, femmes enceintes, (personnes âgées ou atteintes d'une maladie chronique), menant à un risque de déshydratation. Les personnes en bonne santé (notamment les sportifs et travailleurs manuels exposés à la chaleur) ne sont cependant pas à l'abri si elles ne respectent pas quelques précautions élémentaires.

## Les bons réflexes

L'exposition aux fortes chaleurs présente un risque important pour la santé de tous et particulièrement pour les personnes les plus fragiles : les personnes âgées, les enfants en bas âge, les femmes enceintes, les personnes en situation de handicap ou souffrant de maladies chroniques ou celles prenant certains médicaments et les personnes précaires. Des gestes simples permettent d'éviter les accidents graves, comme la déshydratation ou le coup de chaleur. N'hésitez pas à prendre toutes les précautions avant les premiers signes de souffrance corporelle, même s'ils vous paraissent insignifiants !

## Recommandations pour les personnes âgées ou fragilisées

Certaines personnes âgées peuvent ne pas avoir conscience de la perception de la soif et ont tendance à moins s'alimenter que d'habitude. La hausse des températures extérieures favorise la hausse de la température corporelle.

Veillez à ce que vos proches s'hydratent suffisamment surtout en période de fortes chaleurs. Par exemple, il faut consommer 0,5 l d'eau supplémentaire par jour si sa température corporelle passe de 37 à 38 °C. Si vous êtes une personne isolée, pensez à vous inscrire sur le registre communal mis en place par votre mairie. Ce registre permet de localiser les personnes isolées pouvant être en difficulté, notamment en cas de canicule, afin de leur proposer une aide adaptée si nécessaire.



## Recommandations pour les enfants et les nourrissons

La chaleur expose les nourrissons et les enfants au coup de chaleur et au risque de déshydratation rapide. Prenez des précautions en limitant les sorties et en respectant les recommandations générale : rester au frais et s'hydrater.

## Quels sont les signes qui doivent alarmer chez les enfants ?

- » fièvre ;
- » pâleur ;
- » somnolence ou agitation inhabituelle ;
- » placez l'enfant dans une pièce fraîche, donnez-lui immédiatement et régulièrement à boire ;
- » faites baisser la fièvre par un bain, un à deux degrés au-dessous de la température corporelle.

En cas de troubles de la conscience, de refus ou d'impossibilité de boire, de coloration anormale de la peau, de fièvre supérieure à 40°C, appelez sans tarder le Samu en composant le 15.

## Enfants asthmatiques :

- » signalez votre enfant aux responsables des structures qui l'accueillent (école, club sportif, de loisirs, de vacances) ;
- » crampes musculaires dans l'abdomen, les bras, les jambes, etc. survenant surtout si on transpire beaucoup lors d'activités physiques ;
- » épuisement lié à la chaleur survenant après plusieurs jours de chaleur surtout chez les personnes âgées : étourdissements, faiblesse et fatigue, insomnie ou agitation nocturne inhabituelles ;
- » sont liées à l'effet direct du soleil sur la tête et sont favorisées par la chaleur : maux de tête violents/état de somnolence/nausées et éventuellement perte de connaissance/ fièvre élevée avec parfois brûlures cutanées.

## Également :

- » forte température corporelle qui peut atteindre et dépasser 40 °C ;
- » grande faiblesse/grande fatigue ;
- » étourdissements, vertiges, troubles de la conscience ;
- » nausées, vomissements ;
- » crampes musculaires ;
- » température corporelle élevée ;
- » soif et maux de tête ;
- » tenue de propos incohérents ;
- » demandez une assistance médicale au plus vite : appeler le 15 ;
- » en attendant, effectuez les manœuvres de refroidissement : placer la personne à l'ombre et le refroidir en l'aspergeant d'eau froide et le ventilant, ou donner une douche froide ou un bain frais ;
- » en cas de coup de chaleur, ne prenez pas de vous-même un médicament destiné à faire baisser la fièvre ou contre la douleur (AINS type ibuprofène, aspirine à dose supérieure à 500 mg/j ni paracétamol).

## Recommandations pour les animaux

Les animaux peuvent aussi souffrir de l'excès de chaleur. Dans des conditions extrêmes, le coup de chaleur pour un animal peut devenir une urgence vitale. Aussi, les mêmes conseils de prévention s'appliquent (lieu de vie abrité du soleil, eau propre à disposition, éviter l'exercice et la promenade sur du bitume brûlant pour les coussinets, ne pas laisser un animal seul dans une voiture, même fenêtres ouvertes, ...)

Restez attentif aux signes de déshydratation et en cas de doute sur l'état de santé de votre animal ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à consulter un vétérinaire.

En cas d'urgence, n'hésitez pas à alerter les secours les plus proches (3434) ou le Samu : (0)15 d'un téléphone fixe ou 112 d'un téléphone portable. La plateforme téléphonique "Canicule info service" 0 800 06 66 66 (appel gratuit) est joignable tous les jours de 9 h à 19 h.

## Vigilance sécheresse

Par arrêté préfectoral n° 38-2025-06-25-00017 du 25/06/2025, le territoire passe en niveau de VIGILANCE Sécheresse. (1/4)

## Il est conseillé de :

- » limiter l'arrosage en plein jour ;
  - » limiter les nettoyages des voitures, voiries publiques et privées, façades ;
- limiter le fonctionnement des piscines et le fonctionnement des fontaines à circuit ouvert.

L'été, la situation évolue rapidement : pour rester à jour, consultez régulièrement :

- » le panneau d'affichage de la commune ;
- » l'application ILLIWAP ;
- » le site web de la mairie : [www.mairie-bilieu.fr](http://www.mairie-bilieu.fr) le site internet de la préfecture de l'Isère, à la page dédiée :

<https://www.isere.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Politique-et-enjeux-de-l-Eau/Secheresse-et-gestion-quantitative/Secheresse/Adaptations-secheresse>

## Chats Perdus

On voit régulièrement dans la commune des affiches collées sur les poteaux, murs et mobilier urbain pour signaler la perte d'un animal, en général un chat qui n'est pas rentré à la maison. Si elles sont tolérées, ces affiches peuvent être verbalisées, car elles constituent un affichage illégal ou parfois une dégradation du mobilier urbain. Fort heureusement, les services de la mairie font preuve de discernement. Cependant, il existe plusieurs alternatives qui peuvent se révéler bien plus efficaces. Tout d'abord, signalons une innovation depuis quelques années : les médaillons GPS pour chats. La miniaturisation permet en effet de réduire considérablement le poids des colliers GPS qui existaient auparavant pour les chiens.

Il existe également des solutions gratuites si vous avez perdu votre chat, votre chien ou votre furet et que celui-ci est identifié. Vous pouvez déclarer sa perte au Fichier National d'Identification des Carnivores Domestiques (I-CAD) sur ce lien [https://www.i-cad.fr/articles/animal\\_perdu](https://www.i-cad.fr/articles/animal_perdu). Si l'animal est identifié par puce ou tatouage (obligatoire à partir de 7 mois), cela permettra de retrouver facilement vos coordonnées (nom et adresse) dans le Fichier National d'Identification des Carnivores Domestiques (I-CAD). Cela permettra le contact avec vous si votre animal est retrouvé. I-CAD est placée sous la délégation du ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt. Elle gère le Fichier National d'Identification des Carnivores Domestiques qui est un outil gratuit et sécurisé utilisé par divers acteurs, tels que refuges, gendarmeries, vétérinaires et associations animales.

## Que faire si vous trouvez un chat "errant" ?

Selon l'article L211-23 du Code Rural, un chat est en état de divagation s'il est non identifié et trouvé à plus de 200 mètres des habitations, ou à plus de 1000 mètres du domicile de son maître sans surveillance immédiate. Tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique est également considéré comme errant. Rappel pour le cas d'un chien : selon l'article L211-23 du Code Rural, un chien est considéré en état de divagation s'il n'est pas sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix ou à plus de 100 mètres de son propriétaire. Un chien abandonné est également en état de divagation, sauf s'il participe à une action de chasse et que son propriétaire a fait des efforts pour le retrouver.

## Si vous avez trouvé un animal :

Signaler à I-CAD: [https://www.i-cad.fr/animal\\_trouve](https://www.i-cad.fr/animal_trouve)

## Les Médiévales du Lac Bleu

Le 27 juillet 2025 à la Matonnière, la nouvelle et joyeuse troupe d'« Histoires en Fêtes » vous accueillera de 10 h à 19 h (parking vers le stade de foot).

Vous découvrirez la vie de camp au Moyen-Age, des campements médiévaux et leurs traditions (avec « Les Mondes de Kern », L'Arbre Monde », « Cimes Compagnie », « Les



Loups de Midgard », « D'or et d'Azur ») : la cuisine, l'artisanat, les armes (jusqu'au XIIIème siècle), les combats et la lutte scandinave, le lancer de hache et l'archerie, la vie du chevalier, les jeux, les costumes et bijoux, la peinture médiévale, la musique et ses instruments médiévaux, des démonstrations de feu, etc. **Des animations pédagogiques et/ou participatives se déroulent tout au long de la journée** : initiation aux bolas, au tissage aux cartes (avec « Tisser les Cartes »), à l'héraldique, au maniement de la lance, au tir à la pierre... **Des artisans venant de tous horizons seront présents pour vous proposer leurs créations** (coutelier, herbes médicinales, cuir, costumière viking, bijoux et objets sacrés, bibliographeuse, créations picturales celtes, suspensions en macramé, pierres et magnétiseur, potière... et sorcières !) **Les enfants auront de quoi s'émerveiller** : ils pourront participer à une cérémonie d'adoubement (parchemin à l'appui !) suivie de joutes équestres\* et tournois à pied (\* chevaux factices !). Un stand leur sera octroyé avec des jeux d'adresse, une maquilleuse... Un projet est en cours avec le Centre de Loisirs « Les Copains du lac » (Montferrat - Biliou). Un jeu de piste vous permettra de déambuler et découvrir notre « village » médiéval. Vous pourrez également vous mesurer à un Maître du Jeu en famille ! **Cette journée sera ponctuée de musique.** « Solis et Nebula » vous présenteront leur répertoire de chansons traditionnelles des mondes celte et nordique, d'Espagne et d'Occitanie. Ils partageront leurs contes nordiques et médiévaux... Ne ratez pas leur spectacle en fin de journée. L'association Event'z (St Geoire en Valdaine) sera présente pour vous divertir avec leurs déambulations colorées... Enfin, une vingtaine de danseuses aux costumes incroyables vous inviteront à un voyage enchanteur en terres nordiques, sur la voix d'une conteuse et ponctué de chorégraphies « tribal fusion » (avec la Compagnie Mahila Sarkal « Vólvas ») Horaire à définir !

**Vous pourrez vous substanter à la Taverne** tenue par « Le Café des Eaux Sauvages », et vous désaltérer avec notre buvette (en partenariat avec « Ma Petite Epicerie » - tous deux de Biliou). Cette première sur Biliou s'annonce riche et festive ! Nous vous espérons nombreux à nous rejoindre dans cette bulle intemporelle, joyeuse, remplie de découvertes et de rencontres surprenantes...

**Alors, rendez-vous au 27 juillet ? Par avance, bon voyage dans le temps !**

- » **Contact : Association HISTOIRES en FETES : [histoires-fetes@gmail.com](mailto:histoires-fetes@gmail.com)**
- » **Facebook : « Les Médiévales du Lac Bleu »**
- » **Billetterie / réservations - HelloAsso Histoires en Fêtes**

## L'écoute du silence nous fait parfois découvrir des sons insoupçonnables



**Le respect d'autrui doit se conjuguer au quotidien, dans nos pratiques, dans notre environnement proche, au sein de notre village. Ce petit Billantin rappelle, une fois encore, les règles minimales à respecter pour que chacune puisse vivre en toute quiétude. A l'approche de l'été nous aspirons toutes et tous à bénéficier des espaces extérieurs.**

Cependant, le printemps et l'été sont aussi des périodes de travaux, d'entretien ou plus conséquents. Les divers engins à moteur, qui facilitent cet entretien, peuvent aussi devenir, rapidement, si on n'y prend garde, un véritable supplice pour le voisinage. Le bruit constitue, aujourd'hui, une pollution quotidienne qui a des conséquences importantes, voire très graves, en matière de santé publique. Il a aussi parfois une dimension addictive, à tel point que certains ne savent plus vivre sans un bruit de fond continu. Alors, bien entendu, il faut respecter les horaires prescrits. Cependant, cet aspect « légal » ne constitue finalement qu'un socle minimal. En réalité, il appartient à chacun-e d'entre nous d'apprécier à la fois le moment, les circonstances et la durée dans lesquels s'inscrivent nos travaux. Nous ne devons pas faire abstraction de notre environnement et en particulier de nos voisins proches. Au-delà des références légales, ce qui devrait dicter notre conduite, est la sentence suivante : « ne pas faire subir à autrui ce que l'on ne voudrait pas qu'il nous fasse subir ». Il est souvent facile de différer un peu, de séquencer, pour éviter de faire du bruit une journée entière avec toute la panoplie des outils que le progrès technique a mis à notre disposition. Se poser, aussi, la question de l'utilité des travaux entrepris ? Le jardin peut laisser la place à quelques herbes folles, un peu de fantaisie, la nature aura toujours raison de notre volonté de la maîtriser. L'été c'est aussi le moment privilégié pour faire la fête, recevoir la famille et les amis. Pour autant, le lac de Paladru, malgré sa « vocation » touristique, n'est pas Ibiza, fort heureusement d'ailleurs, et il n'est pas tolérable que la sono soit poussée à un point tel, qu'un quartier entier doive se claquemurer pour échapper aux « basses ».

**Alors, restons raisonnables, laissons parfois au silence ou aux simples bruits de la nature le loisir de nous enchanter.**

## Rappels réglementaires :

Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'être humain, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit, de jour comme de nuit.

## Sur les lieux publics

Sur les lieux publics, les voies publiques ou accessibles au public, sont interdits les bruits gênants par leur intensité, leur durée ou leur caractère répétitif, quelle qu'en soit leur provenance, tels ceux produits par :

- » L'usage de tout appareil sonore (à l'exception des haut-parleurs installés de manière temporaires et soumis à autorisation du maire) ;
- » Les instruments de musique électroacoustique utilisés sans écouteurs ;
- » L'utilisation de pétards ou d'autres pièces d'artifice.

## Dans les locaux privés, immeubles d'habitation, leurs dépendances et leurs abords

Les occupant-es et les utilisateur-ices de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, instruments, appareils diffusant de la musique ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

À cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- » les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30 ;
- » les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;
- » les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h.

## Sur les chantiers publics ou privés

À l'occasion de chantiers de travaux publics ou privés, toute personne utilisant des outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20 h et 7 h et toute la journée des dimanches et jours fériés (sauf en cas d'intervention urgente).

Votre maire, Jean-Yves Penet.

## Demandes de pièces d'identité

La Commune de Villages du Lac de Paladru a le plaisir de vous recevoir pour vos demandes de pièces d'identité et / ou la mise place de votre identité numérique sécurisée à la Mairie de la commune déléguée de Le Pin : 155, route de Virieu – Le Pin – 38 730 Villages du Lac de Paladru.

Toutes les informations concernant ce service : <https://www.villagesdulacdepaladru.fr/services/carte-d-identite-passeport>

## La MIFE vous accompagne

**La MIFE\* (Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi) un des services proposés par la Maison de l'Emploi et de la Formation des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan vous accueille, vous informe, vous conseille et vous accompagne dans votre projet professionnel.**

Vous vous interrogez sur votre avenir ? Nous vous accompagnons dans les étapes de votre parcours avec une aide personnalisée et l'élaboration d'un projet professionnel.

### Nos missions :

- » Accompagnement individuel des salariés pour un projet d'orientation, de formation, de Validation des Acquis de l'Expérience, de reconversion, de création d'entreprise ;
- » Accompagnement renforcé pour les Séniors (+ 45 ans) ;
- » Accompagnement des entreprises (- 250 salariés) / Dispositif SAME Sécu'R : sensibilisation du dirigeant sur les dispositifs de formation afin de sécuriser les parcours des salariés ou d'envisager leur évolution au sein de la structure. Informations collectives et entretiens individuels sont proposés aux salariés intéressés ;
- » Prestations : accompagnement VAE– Bilan professionnel pour les agents territoriaux (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais et Ville de Voiron).

**Les conseillers de la MIFE vous accueillent sur rendez-vous à Voiron ou à St Marcellin : Prendre rendez-vous au 04 76 93 17 18. + d'infos sur [www.emploi-pvsg.org](http://www.emploi-pvsg.org)**

## L'église va rouvrir ses portes tous les jours

Nous avons la joie de vous annoncer que l'église Saint Alban a Billieu sera désormais ouverte chaque jour pour accueillir les fidèles et visiteurs en quête de paix et de recueillement.

Une équipe dévouée de quatre couples billantins se relaiera pour assurer l'ouverture et la fermeture de ce lieu chargé d'histoire. Nous invitons chaleureusement les habitants et visiteurs à venir découvrir ce patrimoine exceptionnel, véritable havre de paix.

*Natalina Douron, Coordinatrice de l'équipe de Saint Alban.*

## Le service des impôts vous reçoit désormais sur rendez-vous

**La DDFIP augmente, à compter du 1er juillet 2025, la durée hebdomadaire de réception des usagers en intégrant désormais un service d'accueil personnalisé sur rendez-vous. La prise de rendez-vous permettra une réception personnalisée au guichet ou un rappel au téléphone sur le créneau de convenance de l'utilisateur, afin d'éviter les files d'attente et les déplacements inutiles.**

La prise d'un rendez-vous physique ou par téléphone est possible depuis le site internet [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) :

- » sur l'espace en ligne, rubrique "Mes contacts" ;
- » ou dans la rubrique "Contact et prise de RDV".

Il est également possible de prendre rendez-vous en contactant son centre des Finances publiques par téléphone ou en se déplaçant au guichet. Enfin par l'intermédiaire du réseau des 27 Espaces France Services implantés dans le département de l'Isère.

Les services des finances publiques sont également joignables :

- » En contactant le numéro d'appel national, 0 809 401 401 (service gratuit+prix d'appel), du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.
- » En adressant un message via la messagerie sécurisée disponible depuis l'espace particulier en se connectant sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

A PARTIR DU 01/07/25		
Nombre d'heures de réception physique sur RDV	Nombre d'heures de réception physique sans RDV	Nombre total d'heures de réception par semaine
8h	12h00	20h00
8h	12h00	20h00
4h	12h00	16h00
8h	12h00	20h00
8h	12h00	20h00

## Conseils de plantation pour les jardins de Billieu : attention aux allergies !

**Avec l'arrivée des beaux jours, nombreux et nombreuses sont celles et ceux qui souhaitent embellir leur jardin.**

Fleurs, arbustes, arbres : la nature reprend ses droits, et nos espaces verts se parent de couleurs. Mais attention, toutes les plantations ne sont pas sans conséquence pour la santé. Il est essentiel de bien choisir les végétaux que vous installez dans votre jardin, notamment pour éviter les plantes

fortement allergènes. Certains arbres comme le bouleau, le cyprès, l'aune ou encore le platane produisent de grandes quantités de pollens très allergisants. De même, certaines graminées ornementales ou arbustes comme l'ambrosie, le genévrier ou le thuya peuvent déclencher des réactions allergiques chez les plus sensibles : éternuements, yeux qui piquent, asthme...

### Quelques recommandations simples :

- » Privilégiez des espèces peu allergisantes comme le pommier à fleurs, le magnolia, ou l'érable japonais.
- » Évitez les espèces dioïques (plantes à sexes séparés) où seuls les pieds mâles sont souvent plantés – ce sont eux qui produisent le pollen.
- » Éloignez les plantes allergènes des zones de vie, comme les terrasses ou les ouvertures des maisons.
- » Entretenez bien votre jardin : une taille régulière limite la dispersion du pollen.
- » Préserver notre qualité de vie passe aussi par des choix végétaux réfléchis. Ensemble, faisons de Billieu un village fleuri... sans éternuements !



## TRIBUNE DE L'OPPOSITION

### Une opposition municipale constructive en conseil municipal : un atout pour la démocratie locale

Notre équipe d'opposition municipale " Nouveau Cap Pour Billieu " se distingue depuis le début du mandat par une posture constructive et résolument tournée vers l'intérêt général des Billantin(e)s. Nous sommes tous acteurs du devenir de l'évolution de notre commune.

### Une opposition responsable et engagée

Contrairement à certaines pratiques clivantes, notre équipe a fait le choix de ne pas s'opposer systématiquement à la majorité en place. Nous préparons chaque Conseil municipal en amont et nous analysons systématiquement chaque dossier avec rigueur quand nous disposons de tous les éléments techniques et financiers. Nous apportons nos remarques et suggestions de manière argumentée, et soutenons les projets qui vont dans le sens du bien commun.

## Un point Ressourcerie au petit Refuge !

**Dès le 3 septembre, apportez vos dons à la nouvelle ressourcerie itinérante du Pays Voironnais !**

Tous les mercredis, rendez-vous dans la salle communale "Le Petit Refuge" (en face de la Mairie) : Vous pourrez donner des petits objets en bon état dont vous n'avez plus l'utilité ou acheter des objets de seconde main à petits prix.

## Avis de recherche ! Bénévoles

**Vous souhaitez vous investir dans ce projet solidaire ? Devenez bénévoles ! Sans vous, le projet ne peut pas exister. Nous recherchons 5 personnes motivées pour aider à la gestion de cette nouvelle Ressourcerie, les mercredis durant quelques heures ou un peu plus.**

- » vous êtes intéressé-e ? Contactez Cathy Agerla !
- » [caravagette@yahoo.fr](mailto:caravagette@yahoo.fr)

### Des différences mais un esprit de dialogue

Au fil des conseils municipaux, nous avons su marquer nos différences de vue que ce soit par exemple en matière

- » de patrimoine communal (Contre la vente de l'appartement de l'ancienne école et l'achat d'une grange en pisé en plein Centre Bourg pour héberger les services techniques communaux ...),
- » de voirie (Contre l'élargissement de la Montée de Petit Billieu empruntée par le bus scolaire, trop d'expérimentation de signalisation et de sécurisation Route de Montferret ...)
- » de soutien aux associations (Contre le changement de lieu de stockage du Sou des Ecoles trop éloigné du Centre Bourg) ...

Nous soutenons la création et l'animation d'un Centre Bourg pour plus de lien sociaux (Pour l'achat du tènement face à la Mairie et la cession de la grange devenue le Café des Eaux Sauvages et soutien aux acteurs économiques hébergés dans des bâtiments communaux) .... Notre approche est fondée sur l'écoute, le dialogue et la recherche du consensus. Nous privilégions la coopération aux affrontements stériles, convaincus que les débats peuvent enrichir les décisions sans les parasiter.

### Une vigilance bienveillante

Si nous ne cherchons pas le conflit, nous n'en restons pas moins vigilants. Nous exerçons pleinement notre rôle de contrôle, posant les questions nécessaires, demandant des précisions sur les décisions budgétaires ou les projets structurants (OAP Mas et Grand Rey : projet ATTICORA). Cette vigilance, exercée sans agressivité, contribue à la transparence de la gestion municipale auprès de vous tous.

**Pour nous contacter : [nouveaucappourbillieu@gmail.com](mailto:nouveaucappourbillieu@gmail.com)  
Pour nous suivre sur Facebook : <https://facebook.com/nouveaucap.pourbillieu.5>**

## ANNONCES PUBLICITAIRES

**claudie do**

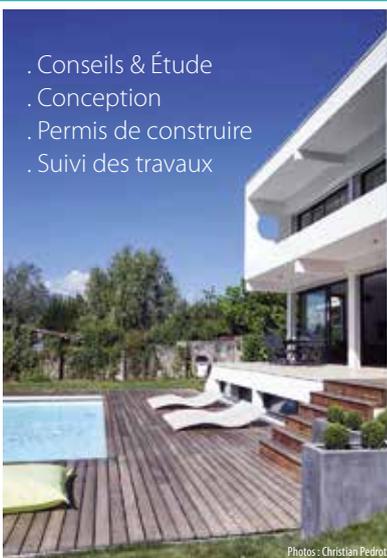
architecte dplg | designer

CONSTRUCTION  
RÉHABILITATION  
EXTENSION  
AMÉNAGEMENT

193 montée de Revatière  
38850 Bilieu

T. 06 77 28 16 99  
claudie.do@wanadoo.fr

- . Conseils & Étude
- . Conception
- . Permis de construire
- . Suivi des travaux



**fg**   
services

- ▶ électricité générale  
neuf et rénovation
- ▶ dépannages
- ▶ antenne et parabole
- ▶ alarme et protection
- ▶ automatisme de portail
- ▶ réseau informatique
- ▶ chauffage électrique et EnR

**Fabien Garriga**  
06 75 66 56 60

716 route du Vieux Moulin  
38850 BILIEU  
T. 04 76 55 29 96  
fgservices@orange.fr

**ET SI VOUS VOUS OFFRIEZ UN ESPACE POUR SOUFFLER,  
CRÉER ET VOUS RECONNECTER À VOUS-MÊME ?**

### ATELIERS D'ART-THÉRAPIE

Accompagnement par les arts plastiques  
et l'écriture libératrice essentiellement

Exploration émotionnelle  
Expression intuitive

- \* Ateliers **collectifs & individuels**
- \* Pour **adultes et enfants**
- \* **Sujets** : deuil, stress, hypersensibilité,  
confiance en soi, maladie...
- \* Ateliers à thème ou sur RDV

### INFOS & ACTUS

 [aucoeurdelune38@gmail.com](mailto:aucoeurdelune38@gmail.com)

 [aucoeurdelune38](https://www.facebook.com/aucoeurdelune38)

 Bilieu - Isère

  
**Au coeur  
de l'Une**

LÀ OÙ L'ART ET L'ÉMOTION  
SE RENCONTRENT